

Le Vrai Modérateur

Si je m'exprimais comme eux... si je parlais comme eux, je trahirais la race de tes enfants ! Ps. 73:15

Tri-hebdomadaire chrétien d'informations générales

Autorisation de Publication n°031/MIN/MCRPINC/01/12/2012
Tél. : (+243) 994702797 - (+243) 825985355 - (+243)903811160

Email : nabiisamwelihouse@yahoo.fr
Edition n°1255 du 18 au 19 septembre 2023
Prix : 2500 FC

RÉVÉLÉS AU CONSEIL DES MINISTRES

Le Gouvernement prépare des accises nationales pour bientôt

Page 2

EGLISE AUJOURD'HUI

Page 4

L'Amour accomplit la loi

Mbusa Nyamwisi avertit d'un danger de balkanisation

P.3

Lettre Pastorale

La BAD frappe un grand coup pour booster le développement de l'Afrique

La Banque Africaine de Développement (BAD) a annoncé avoir mobilisé la somme colossale de 225 milliards de dollars américains

Suite à la page 2

Le monde estudiantin et ses réalités informelles

P.9

AFFAIRE KPM LOGISTICS BRUXELLES En attendant le jugement dans l'affaire de détournement de fonds, Kathy DELMOTTE exclue de la structure belge

P.6



Visitez notre site : www.levraimoderateur.org

Rédaction & Administration : 220, Av. de Libération (ex-24 Novembre) - Bandalungwa Moulart KINSHASA

*Lettre Pastorale***La BAD frappe un grand coup pour booster le développement de l'Afrique***Suite de la Une*

d'investissements pour le continent africain. Cette annonce a été faite le lundi 26 mai, par son président sortant, le Nigérian Akinwumi Adesina, lors d'un échange avec la presse à Abidjan, en marge de la 51ème session des assemblées annuelles de l'institution financière continentale.

M. Adesina a insisté sur la dimension cruciale de la vision dans la mobilisation de telles ressources. " La chose la plus importante pour la mobilisation des ressources, c'est la vision. On va vous demander: qu'allez-vous faire de ces ressources et là, on regarde comment vous aviez géré avant ", a-t-il expliqué.

Il a précisé que ces fonds avaient été levés dans le cadre du Forum d'investissement pour l'Afrique, soulignant l'importance de la confiance des investisseurs dans la gestion et les projets de la BAD.

Cette mobilisation de capitaux représente un signal fort pour le développement économique de l'Afrique, traduisant la capacité de la BAD à attirer des financements massifs pour stimuler la croissance et les projets structurants sur le continent.

LVM

RÉVÉLÉS AU CONSEIL DES MINISTRES Le Gouvernement prépare des accises nationales pour bientôt



Lors de la 45e réunion ordinaire du Conseil des ministres, qui s'est tenue vendredi à la cité de l'Union africaine, le Vice-premier ministre, ministre de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation et des Affaires coutumières, Jacquemain Shabani a enquêté sur l'état de l'administration du territoire.

D'après le rapport lu par Patrick Muyaya, ministre de la Communication et Médias, porte-parole du Gouvernement, le VPM Jacquemain Shabani a fait part au Conseil de la signature d'un arrêté ministériel instituant le comité chargé de l'organisation des prochaines

accises nationales sur l'administration du territoire.

L'objectif principal de ce comité sera de concevoir, coordonner et suivre toutes les activités liées à la préparation et au déroulement de ces assises. Les chefs coutumiers, les administrateurs de territoires, les délégués des gouvernements provinciaux, ainsi que des représentants des ministères sectoriels transversaux, de la Présidence, de la Primature et de la société civile sont attendus et sont attendus.

Prévu du 30 juin au 3 juillet 2025. Ces assises seront officiellement lancées par le Président de la République et connaîtront une participation

internationale, avec la présence annoncée de plusieurs autorités coutumières venues d'autres pays d'Afrique et d'ailleurs. L'objectif de cette ouverture à l'international est de permettre un partage d'expériences sur les pratiques et défis liés à la gouvernance territoriale et coutumière.

Cette initiative marque une étape importante dans les efforts du Gouvernement, pour renforcer la décentralisation, améliorer la gestion administrative locale et valoriser le rôle des autorités coutumières dans la gouvernance territoriale.

J-P D

**Le Vrai Modérateur**

Autorisation de Publication n°031/MIN/MCRPINC/01/12/2012

Editeur

Nabii Samweli House

Rédacteur en chef

Benoit MAZUNDA

Secrétaire de Rédaction

Dieumerici KALEWU

Rédaction Politique

Emma Muntu
Micha Kisalalasa
Dieumerici Kalewu

Société et Environnement

Jean-Petit Djoko
Rodriguez Kikamba
Fanny Fiatu

Santé

Elysée Otswaba Omek

Religion

Benoit Mazunda

Sport et Musique

Papy Duma

Photographe

Arsène Kololo

Correspondants

Haut-Katanga : Patrick
TSHIBANG

Maniema : Darius
OMARI

Nord-Kivu : Vincent de
Paul Rushago

Kalemie: Alphi KANKA
MUBENGAYI

P.A.O

Jean-Petit DJOKO

Comptable

François Nanama

Distribution

Fils MILO

Mbusa Nyamwisi avertit d'un danger de balkanisation

Alors que les actes d'agression attribués au Rwanda se poursuivent à l'Est de la République démocratique du Congo, le RCD/K-ML d'Antipas Mbusa Nyamwisi exprime son inquiétude, faisant état d'un risque de balkanisation similaire à celui observé au Soudan, sans toutefois désigner clairement les acteurs impliqués dans le conflit.

Dans un communiqué diffusé après une session exceptionnelle de son Conseil national, ce parti de centre appelle à l'organisation rapide d'un dialogue national inclusif afin de mettre un terme à la crise sécuritaire. D'après le RCD/K-ML, « la RDC est de plus en plus engluée dans une spirale de violence, risquant de plonger dans le désordre, comme c'est le cas au Soudan, en Somalie ou en Haïti ».

Constatant l'échec des solutions militaires depuis 1996, le parti critique l'inefficacité de la violence comme méthode de résolution des conflits : « L'utilisation des armes n'a fait qu'exacerber des ressentiments. La montée

des discours identitaires et du populisme ne constitue pas une réponse appropriée », souligne le communiqué.

Adoptant une attitude fermement modérée, le RCD/K-ML ne pointe ni le Rwanda, ni le M23, ni même le gouvernement congolais, à la différence de plusieurs autres partis politiques plus agressifs. Il appelle plutôt à un réveil patriotique, à une démarche inclusive basée sur les valeurs républicaines, et à la mise à profit des initiatives régionales et internationales, telles que celles de l'Union Africaine, de la SADC, de l'EAC, de Doha, de Washington, ainsi que de la CENCO et de l'ECC.

Mbusa Nyamwisi et son mouvement soutiennent un « dialogue national sans aucune exclusion, accessible à toutes les forces sociales et politiques », avec pour priorités : la restauration de l'intégrité territoriale, la cohésion nationale, la gestion des urgences humanitaires, et l'établissement d'une gouvernance responsable en vue d'élections fiables.

Ils réitèrent également leur soutien aux populations touchées par les conflits à l'Est, et incitent les forces vives de



la Nation à s'investir dans un processus de paix et de réconciliation. Ce message est également adressé aux partenaires de la RDC, qui sont invités à soutenir cette initiative.

Cependant, cette position de neutralité suscite des débats. Certains internautes et observateurs remettent en question le silence de Mbusa Nyamwisi sur plusieurs sujets brûlants de l'actualité nationale : la levée des immunités de Joseph Kabila, son récent discours et sa prétendue présence dans une zone contrôlée par des rebelles, le procès de Matata Ponyo, ou encore les détails du

processus entre la RDC et les États-Unis à Washington.

« Un parti politique devenu timide, qui ne se permet plus de critiquer ouvertement. On a l'impression de lire un autre communiqué de la CENCO. Que devient le Mbusa Nyamwisi tranchant, qui ne craignait pas de révéler les complicités avec les ADF à Beni? », souligne un internaute se cachant derrière l'anonymat.

À Beni et Butembo, fiefs du RCD/K-ML, une partie de la population espérait une déclaration claire de leur leader, surtout concernant la responsabilité du Rwanda et du M23 dans les violences qui

touchent la région. Pour beaucoup, le silence de Mbusa Nyamwisi sur ces sujets cruciaux reste un mystère, surtout pour un homme politique connu pour son franc-parler auparavant.

Cette ambivalence tactique, vue par certains comme une intention de ne contrarier aucune des parties concernées, ravive les questionnements sur le rôle que Mbusa Nyamwisi souhaite jouer dans le paysage politique congolais actuel - entre une médiation prudente et une discrétion notable.

LVM

Eve Bazaïba conteste des accusations de détournement de fonds publics concernant le Fonds forestier national

Dans un communiqué publié le samedi 31 mai 2025, Ève Bazaïba, ministre congolaise de l'Environnement et du Développement durable, a, par l'intermédiaire de son équipe, rejeté avec fermeté ce qui est qualifié de « fausses allégations » concernant des « prétendus détournements de fonds publics, notamment au sein du Fonds forestier national (FFN) ». Le cabinet de la ministre, qui ne ferme

pas la porte à une possible poursuite judiciaire contre les individus à l'origine de ces accusations ainsi que ceux qui les véhiculent, précise que Rigobert Kuta Mwana-Kuta, président du conseil d'administration du FFN, ainsi que le directeur général de l'organisme, Honoré Mulumba Kalala, « ont été suspendus temporairement pour gestion inappropriée, conformément aux instructions de Son

Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement ». D'après des informations provenant du FFN, ce sont ces personnes suspendues qui seraient impliquées dans les présumés détournements, essayant de les attribuer à « l'Autorité de tutelle » afin de détourner l'attention du public dans le cadre d'une « campagne de diffamation, de sabotage, de dénigrement, de diabolisations et de

désinformation ». Des rumeurs circulant sur les réseaux sociaux signalent un détournement supposé de plus de 30 millions de dollars américains au sein du FFN, impliquant également la ministre Ève Bazaïba, membre du MLC, le parti de Jean-Pierre Bemba, qui appuie le président Félix Tshisekedi.

Le FFN a été établi par l'article 81 du Code forestier et a vu le jour en 2009. Il

s'inscrit dans le cadre de la Déclaration de Yaoundé du 17 mars 1999, adoptée par les chefs d'État des dix pays membres de la COMIFAC à travers le Plan de convergence pour l'Afrique centrale.

Il finance donc les opérations de reboisement, l'aménagement forestier, la régénération du capital forestier de la RDC, ainsi que le contrôle et le suivi de ces activités.

LVM

L'Amour accomplit la loi

La vie est pleine de disputes qui semblent être inévitables. Nous grandissons dans les milieux où ces pratiques de conflits sont d'actualité. Le manque d'harmonie entre les membres dans l'église est une conséquence de l'absence de l'amour ; et de fait c'est une raison pour attirer les rivalités, divisions, querelles, disputes. Certes dans aucune église où l'on ne peut trouver des conflits, parce que les premières églises, surtout dans celle de Corinthe, ont vécu dans ce climat. Paul a lutté pour que règne l'unité dans l'église parce que le Seigneur l'a souhaité. Dans le livre de Jean 17 :11, 20-21, Jésus prie afin que les disciples soient un comme lui l'était avec son Père.

Jésus redoutait qu'il y ait des divisions parmi ses disciples à cause de la nature humaine que nous avons ; il voulait que cette nature soit dominée par l'unité divine. C'est ainsi qu'il avait prié.

A travers la Bible, cette exhortation de pouvoir s'aimer est reprise plusieurs fois. Dieu lui-même a aimé le monde, ainsi il ne souhaitait pas voir des gens qui périsent. Il a aimé sa créature. De là, il en fait un ordre pour les hommes de s'aimer mutuellement surtout les croyant dans l'église. Dans la Bible on nous fait voir une église qui a bâti le record en matière de divisions : c'est l'église de Corinthe, une église de paradoxe.

Ainsi que pendant ce séminaire, nous analyserons l'importance que la vie chrétienne apporte sur l'amour. Le grand thème à développer pendant les quatre jours en semaines s'intitule : « L'amour accomplit la loi », c'est-à-dire que tous les actes se résument dans l'amour qui est un grand commandement. Nous allons repartir cette étude en différents sous-thèmes : « La dette de l'amour », « Quand il n'y a pas amour ! », « Comment aimer ! »

Notre texte principal est : « Ne devez rien à personne,

si ce n'est de vous aimer les uns les autres; car celui qui aime les autres a accompli la loi. En effet, les commandements: Tu ne commettras point d'adultère, tu ne tueras point, tu ne déroberas point, tu ne convoiteras point, et ceux qu'il peut encore y avoir, se résument dans cette parole: Tu aimeras ton prochain comme toi-même. L'amour ne fait point de mal au prochain: l'amour est donc l'accomplissement de la loi. » (Rom 13 : 8-10)

LA DETTE DE L'AMOUR

Analysons le verset 8 qui parle de ne devoir rien à personne. Ici, il ne s'agit pas d'interdiction d'emprunter de l'argent qu'il faudra rembourser. Paul nous exhorte à tenir l'engagement que nous prenons, payer les dettes que nous consentons, ne pas garder les dettes parce que toute somme due doit être remboursé. L'apôtre fait de cette phrase une transition pour nous amener à son principal sujet qui est de s'aimer mutuellement, s'aimer les uns des autres.

Ici, l'apôtre nous fait voir que nous avons continuellement à payer la dette d'aimer, rembourser quotidiennement la dette de l'amour. Il reconnaît aussi qu'il n'est pas facile parce que cette dette d'amour demeure la nôtre de manière permanente. Si elle est payée, la loi est accomplie parce qu'aimer est un ordre qu'il faut respecter. Paul dit ne pas avoir les dettes financières sans payer, et surtout de payer celle de l'amour « aimez-vous les uns les autres ; tous les croyants sont dans l'obligation constante de s'aimer réciproquement. Voici ce que disait quelqu'un : « la dette de l'amour demeure la nôtre de manière permanente, et ne nous quitte jamais. Il s'agit d'une dette que nous remboursons tous les jours et que nous avons toujours »

La nécessité d'aimer les uns les autres s'applique en premier lieu aux croyants, nos frères et sœurs en Christ

comme Jésus le veut quand il dit : « Je vous donne un commandement nouveau ! Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. A ceci tous connaissons que vous êtes mes disciples. » C'est par l'amour réciproque qu'on peut découvrir les véritables de ceux qui appartiennent à Christ.

Dans Galates, l'amour commence par les sentiments de bonté, de compassion, d'humilité, de douceur, de patience, dit Paul dans Galates 5 où l'amour éclate dans plusieurs aspects.

L'apôtre Pierre dit : « La fin de toutes choses est proche. Soyez donc sages et sobres, pour vaquer à la prière. Avant tout, ayez les uns les autres un ardent amour, car l'amour couvre une multitude de péchés » (1P4 :7-8)

La fin dont il est question c'est l'aboutissement, le but à atteindre, le résultat ou un accomplissement ? Pierre sous-entend que Christ qui est notre but doit nous trouver sages et modérés dans ce que nous sommes ; mais que nous ayons d'abord un amour tendu ; comme un coureur qui poursuit un objectif sans arrêter. Notre amour réciproque ne doit pas s'arrêter, il est comme un élastique qui s'étire en longueur.

Dans ce passage, Pierre recommande qu'avant de se mettre dans la prière, qu'on s'assure que l'amour règne entre les frères et sœurs ; et il insiste sur l'amour « ardent » c'est un amour très chaud, très intense.

AMOUR PRATIQUE

Pendant que nous en avons l'occasion, nous sommes tenus de démontrer notre amour par des moyens directs et pratiques : répondre aux besoins physiques et financiers d'autrui, tant des non-croyants que des croyants. C'est une vérité qui constitue le point central de la parabole de Jésus sur le Bon Samaritain qui a sauvé cet homme agressé par des bandits ; qui était venu au secours d'un mourant. (Luc 10 : 26-37)

Il y a tant d'autres moyens pour que l'amour soit démontré. Le fait d'apporter l'Evangile du salut à un non-croyant constitue la vérité la plus importante de l'amour : sauver une âme qui mourrait. Pour les croyants, c'est prier pour eux. Il nous est recommandé de prier les uns les autres, nous soutenir réciproquement. Prier pour un frère qui est en problème est un soutien spirituel important, de même qu'on lui vienne au secours par des moyens physiques, avec des choses matériels. Paul avait prié pour des frères d'Ephèse pour que Christ habite dans leurs cœurs par la foi afin qu'ils puissent comprendre la profondeur et la hauteur de l'amour de Christ qui se remplit jusqu'à la plénitude de Dieu. (voir Eph 3 :17-19)

Exercez l'hospitalité est un mode d'aimer. Pierre nous recommande de nous rendre l'hospitalité qui prouve l'amour. Il dit dans 1P4 :9 « Exercez l'hospitalité les uns les autres, sans murmures » C'est aimer les étrangers. L'amour ici doit être concret et ne se limite pas à une émotion. L'accueil qui se faisait en son temps peut-il se poursuivre aujourd'hui la vie est bouleversée avec la criminalité, le vol, l'escroquerie... Tout dépend des circonstances.

Le plus grand amour consiste à céder ses droits, à sacrifier ses propres besoins et son propre bien-être au profit de ceux d'autrui, même au point de perdre la vie, si nécessaire. Jésus l'a dit dans Jean 15 :13 « Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis. »

De manière d'aimer comme Dieu, il faut se soumettre au Saint-Esprit afin d'abandonner toute haine, toute animosité, toute amertume, tout désir de vengeance et tout orgueil qui nous séparent de ceux que

nous sommes tenus à aimer. Par le Saint-Esprit, Dieu nous enseigne lui-même à aimer ! Il a tellement aimé le monde qu'il a livré son fils.

Versets 9-10 parle de la manifestation de l'amour. Il dit « En effet, les commandements: Tu ne commettras point d'adultère, tu ne tueras point, tu ne déroberas point, tu ne convoiteras point, et ceux qu'il peut encore y avoir, se résument dans cette parole: Tu aimeras ton prochain comme toi-même. L'amour ne fait point de mal au prochain: l'amour est donc l'accomplissement de la loi. »

L'amour interdit tous les vices énumérés dans ce verset. Le chrétien ne peut nullement se retrouver dans ces critères : pas d'adultère parce que cela démontre le non-respect envers autrui, c'est une convoitise à autrui ; pas tuer, tuer c'est manque d'amour à quelqu'un qu'on arrache le souffle. ; pas voler, ne pas soustraire ce qui appartient à autrui ; pas convoiter, l'amour n'a rien à avoir avec l'injustice. Le résumé c'est d'aimer son prochain comme soi-même. Si alors on aime son prochain, on ne peut pas lui faire du mal ou du tort.

L'amour est donc l'accomplissement de la loi. Quand nous aimons, la loi est respectée. Les deux notions son complémentaire parce qu'il est impossible d'obéir véritablement à la loi sans être habité par l'amour, car l'amour comble l'ordre ; c'est en ayant l'amour que la loi est respectée.

Quand on aime son prochain, on marche dans l'intégrité vers la perfection parce que les écailles quittent notre peau, et nous progressons jusqu'à atteindre l'image du Seigneur qui veut que nous lui ressemblons.

Ben

Lisez et faites lire
Le Vrai
Modérateur

Disparition alarmante d'Augustin Matata Ponyo après sa sentence

Le mouvement Leadership et Gouvernance pour le Développement (LGD) ainsi que ses partenaires ont annoncé que leur président national, Augustin Matata Ponyo, est manquant depuis le jour suivant sa condamnation à 10 ans de travaux forcés dans le dossier Bukanga Lonzo.

Contenu

La disparition signalée par le parti Les accusations du parti envers le gouvernement actuel Un appel à la paix et à la loi

Dans une déclaration publiée le 31 mai, le LGD ainsi que ses partenaires ont signalé la «disparition» de M. Matata Ponyo, survenue dès le 21 mai, et ont «*tenu le gouvernement actuel responsable de cette absence et de tout ce qui pourrait lui*

arriver». Le parti a souligné que «la protection des individus et de leurs biens est une des responsabilités fondamentales des autorités publiques», insinuant ainsi que les responsables pourraient être liés à cette situation.

Le LGD a aussi condamné «la saisie par la DGM du passeport de la fille de Matata Ponyo, qui devait voyager vers les États-Unis le 30 mai», réclamant «la restitution immédiate et sans conditions de ce document».

Par ailleurs, le parti a contesté «la décision injuste, arbitraire et en violation de la Constitution» de la Cour constitutionnelle, prise le 20 mai, qui a condamné Matata Ponyo. En dépit de ces allégations, le LGD et ses alliés ont exprimé «leur



soutien aux Congolaises et Congolais victimes des violences liées à l'insécurité généralisée dans le pays».

Ils ont réaffirmé leur intention de «prendre part à toute initiative ou appel lancé

par les Congolais de toutes origines et de tous horizons pour rétablir la paix et établir un véritable État de droit en RDC».

La disparition d'Augustin Matata Ponyo, ex-Premier

ministre et personnalité politique influente, soulève de nombreuses questions concernant les circonstances de ce fait et les potentielles responsabilités des autorités.

LVM

ÉVOLUTION GÉOPOLITIQUE ET ÉCONOMIQUE MONDIALE Félix Tshisekedi insiste sur la redéfinition de la position géostratégique de la RDC

Le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, a, au cours de la 45e réunion de Conseil des ministres qu'il a présidée, vendredi, à la cité de l'Union Africaine, tiré l'attention des membres du Conseil sur l'évolution géopolitique et économique mondiale.

D'après le ministre de la Communication et Médias, Porte-parole du Gouvernement de la République, Patrick Muyaya Katembwe, le chef de l'État Félix Tshisekedi a indiqué que cette évolution, apparemment éloignée, a des répercussions sur la RDC -République démocratique du Congo-.

Ainsi, le chef de l'État, Félix Tshisekedi, est d'avis que les flux économiques extérieurs de la RDC doivent être sécurisés et repenser la position géostratégique de la RDC n'est plus une option,

mais plutôt une nécessité. La RDC doit non seulement se défendre, mais aussi se positionner. Sa voix doit compter, son économie doit résister, et sa diplomatie doit anticiper.

L'OMC -Organisation Mondiale de Commerce-, a rappelé le Porte-parole du Gouvernement dans son compte rendu, prévoit, désormais, une contraction du commerce de 0,2 % cette année, et le FMI revoit à la baisse ses prévisions de croissance mondiale à 2,8 % et 3 % pour 2026.

Parallèlement, a-t-il poursuivi, le dollar américain se déprécie, reflet d'une perte de confiance dans les marchés obligataires et d'une dynamique accélérée de dédollarisation des échanges. Pour un pays comme la RDC, où 91 % de dépôt et 97 % de prêts bancaires restent libellés



en devise, ces bouleversements sont majeurs.

«En effet, l'économie de la RDC est confrontée à quatre risques. Il s'agit de l'inflation importée due à la hausse mondiale des prix manufacturés; de la pression sur le Franc Congolais aggravée par la baisse de recette d'exportation ; du ralentissement de l'économie chinoise, qui fragilise la demande pour nos

ressources stratégiques; et de la forte volatilité de cour des métaux, rendant la planification économique incertaine», renseigne le compte rendu de la 451^e réunion du Conseil des ministres.

«La suspension temporaire de nos exportations de cobalt depuis février 2025, destinée à réguler les prix, illustre l'importance des stratégies de maîtrise de l'offre, pour

protéger nos intérêts nationaux», indique le compte rendu du Gouvernement.

À ces défis économiques, a poursuivi le Porte-parole du Gouvernement, s'ajoute un contexte sécuritaire critique, alimenté par les conflits dans l'Est du pays, qui exigent des ressources financières colossales pour financer l'effort de guerre, soutenir les populations déplacées, et protéger l'intégrité territoriale de la RDC.

LVM

AFFAIRE KPM LOGISTICS BRUXELLES

En attendant le jugement dans l'affaire de détournement de fonds, Kathy DELMOTTE exclue de la structure belge

Après plusieurs mois d'accalmie, en apparence tout au moins, la saga opposant KPM Logistics Bruxelles à KPM Cargo Kinshasa, que nous suivons avec intérêt, refait surface. Oui, ce n'est pas l'épilogue, un jugement dans l'affaire de détournement de fonds est attendu.

Souvenez-vous : après avoir évincé les frères ABRAHAM de la structure congolaise, voilà que ces derniers ont, en retour, obtenu l'exclusion de Kathy DELMOTTE, de la structure belge. C'est ce qui ressort du jugement rendu le 29 novembre 2024 par le Tribunal de l'Entreprise de Bruxelles, (équivalent du Tribunal de Commerce en République démocratique du Congo), dans l'affaire référencée n°2024/004654 -

A/22/02903. Fait notable : Kathy DELMOTTE ne semble pas s'être opposée à cette décision.

Certains observateurs qui suivent ce dossier depuis son début, vont même jusqu'à avancer qu'elle en serait à l'origine. En partant de cette hypothèse, une question se pose : quel intérêt aurait-elle eu à provoquer sa propre sortie d'une structure belge

réputée florissante, où elle détenait 500 actions (contre 375 pour chacun des frères ABRAHAM), et dont elle était donc l'actionnaire principal ?

Une piste possible : une autre procédure est actuellement en cours à l'encontre de Kathy DELMOTTE pour détournement de fonds. Dans ce contexte, il n'est pas exclu que la demande de retrait

forcé ait été, au moins en partie, une manœuvre visant à devancer ou contrer cette autre action. Si ce n'est pas une certitude, c'est du moins une possibilité sérieuse.

Nous avons tenté d'enquêter plus avant, mais aucune des personnes que nous avons pu approcher n'a souhaité, ou n'a pu, nous fournir d'information réellement fiable à ce stade.

Ce que l'on peut dire avec un peu plus d'assurance, malgré l'appel toujours pendant - mais non encore activé - introduit par les frères ABRAHAM dans la procédure les ayant exclus de KPM Cargo Kinshasa, c'est que l'ère des actionnariats croisés est terminée. Il n'y a désormais plus d'ambiguïté : s'adresser à KPM Logistics, avec ses filiales en Europe, en



KPM
LOGISTICS

Distributeur exclusif

DISTRIOLOG

www.kpm-group.com

Afrique, en Asie et aux États-Unis, c'est s'adresser à la structure des frères ABRAHAM.

Et ce n'est sans doute pas la dernière fois que nous parlerons de cette affaire à rebondissements. Entre

temps, le rendu dans l'affaire de détournement de fonds intentée par les frères ABRAHAM contre KPM Cargo Kinshasa, Kathy DELMOTTE et Timothée KALEMBA FISTON, est toujours attendu.

Rodriguez Kikamba

CANDIDATURE DE LA RDC AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Félix Tshisekedi appelle à l'unité africaine

La campagne diplomatique de la République démocratique du Congo pour un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies (exercice 2026-2027) a été officiellement clôturée ce samedi 31 mai 2025 à Kinshasa. À cette occasion, le président de la République, Félix Tshisekedi a lancé un appel appuyé à ses homologues africains, les invitant à soutenir la candidature congolaise, qu'il a qualifiée de « mission » au service du continent.

La cérémonie, tenue à l'espace Kemesha dans la commune de la Gombe, a réuni un parterre d'invités de marque : les présidents des deux chambres du Parlement, plusieurs responsables des institutions républicaines, ainsi que des

chefs de missions diplomatiques et représentants d'organisations internationales accrédités en RDC. L'événement a été organisé à l'initiative de Thérèse Kayikwamba, ministre d'État en charge des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la Francophonie.

Pour la cheffe de la diplomatie congolaise, cette candidature traduit la volonté de la RDC de contribuer activement à la mise en œuvre du nouvel agenda pour la paix et à la réforme du système de sécurité collective de l'ONU. Elle a également réaffirmé l'engagement de la RDC à porter une voix africaine équilibrée et constructive au sein du Conseil de sécurité.

Prenant la parole, le chef de l'État a exprimé la



reconnaissance du peuple congolais envers les pays du continent qui soutiennent la candidature de la RDC, particulièrement les pays membres de la communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de l'Union africaine.

« Cette candidature au Conseil de sécurité, c'est bien

plus qu'un privilège : c'est une mission. Une mission pour porter la voix de l'Afrique, ses aspirations et ses solutions, au cœur des débats mondiaux », a affirmé Félix Tshisekedi.

Insistant sur la responsabilité historique de la RDC, le chef de l'État a réaffirmé l'engagement de

son pays à jouer un rôle actif dans la promotion de la paix mondiale, en harmonie avec la vision de l'Union africaine pour une Afrique en paix à l'horizon 2063. « Nous savons d'où nous venons, et c'est avec cette mémoire vive que nous voulons porter la voix d'une Afrique actrice de son destin », a-t-il lancé avec conviction, avant de conclure son plaidoyer : « Voter pour la RDC, c'est voter pour une vision lucide et ambitieuse de la sécurité collective. C'est choisir une Afrique qui prend ses responsabilités et apporte des solutions globales. »

C'est le 3 juin prochain à New York que l'Assemblée générale des Nations Unies élira cinq nouveaux membres non permanents du Conseil de sécurité pour un mandat de deux ans.

LVM

EXPLOITATION MINIÈRE À WALIKALE

Michel Moto et les communautés locales affûtent leur stratégie de défense

Cette motion d'information du député national Michel Moto, à l'Assemblée nationale, vendredi 30 mai 2025, a marqué les esprits. À travers l'intervention de l'élu de Walikale-Province du Nord-Kivu- l'opinion nationale et internationale sont mises au parfum de la tentative de signature d'un nouveau cahier des charges en violation flagrante des textes légaux en vigueur.

Dans cette dynamique, il faut le souligner, les communautés locales de Walikale présentes à Kinshasa précisément ment celles de Bunakima et de Luusu, le Chef de secteur des Wanianga en mission dans la capitale, ainsi que d'autres experts



impliqués dans la gouvernance des ressources naturelles ont pris part à un déjeuner de travail organisé ce samedi 31 mai 2025, à Kinshasa, capitale de la RDC-République démocratique du Congo.

Il convient de signaler qu'après des échanges riches et constructifs, les participants ont convenu d'une série d'actions de plaidoyer pour veiller au respect des droits des communautés et préserver la paix sociale dans le Territoire de Walikale.

Les participants espèrent que les autorités compétentes accorderont une oreille attentive aux desiderata des fils et filles de Walikale.

Serge Mavungu

La réorientation des ressources issues de la réduction du train de vie souhaitée

Une structure de la société civile a souhaité voir le gouvernement de la République démocratique du Congo réorienter les ressources issues de la réduction du train de vie des institutions publiques réorienter vers le développement participatifs, a appris l'ACP de source administrative.

«En dépit de son immense richesse naturelle, le pays demeure faiblement industrialisé et administrativement affaibli.

L'État se caractérise par un train de vie excessif, illustré par la prolifération des structures et une gestion abusive des privilèges publics via la liste civile (...).

L'ODEP préconise une réforme de grande ampleur, destinée à réorienter les ressources publiques vers le développement participatif », a-t-on lu dans une étude de l'Observatoire de la dépense publique (ODEP). Cette réforme, a ajouté la source,

repose notamment sur la rationalisation des structures institutionnelles et la priorisation des dépenses dans les secteurs stratégiques tels que l'éducation, la santé, les infrastructures et l'économie productive.

«L'objectif clair, a souligné l'étude, consiste à bâtir un État sobre, efficace et souverain, moteur d'un développement endogène, autocentré et autodéterminé, ancré dans la justice sociale et l'égalité des chances.

Il ne s'agit plus d'ajustements cosmétiques, mais d'un véritable changement de cap politique. Il s'agit de rompre avec le modèle néocolonial de consommation pour faire émerger une puissance publique tournée vers les besoins du peuple, où chaque franc investi participe à la transformation du système productif national et à l'émancipation des citoyens», a renchérit la source.



DIALOGUE NATIONAL INCLUSIF POUR DÉSAMORCER LA CRISE SÉCURITAIRE

Pour mettre fin à la crise sécuritaire qui sévit dans la partie orientale du pays, l'ODEP a proposé la tenue d'un dialogue national inclusif sur la paix et la reconstruction nationale. Ce dialogue, a-t-il indiqué, devra aboutir à la conclusion d'un accord politique global, socle d'un consensus national renouvelé, et à la formation d'un gouvernement d'union nationale.

« Le dialogue sur la paix et la reconstruction nationale a pour objectif central

l'élaboration d'un Livre Blanc, qui constituera un véritable programme de réformes et d'actions concrètes. Ce document de référence visera à poser les fondements d'un État de droit et d'une paix durable, à travers la mise en place de services publics performants et le développement d'infrastructures économiques solides. L'ambition portée par ce processus est de faire de la République Démocratique du Congo un pays moderne, prospère et démocratique qui répond aux aspirations profondes du peuple congolais », a expliqué le

professeur Florimond Muteba, président du conseil d'administration de l'ODEP.

Ce dialogue national devra se dérouler en plusieurs phases successives. Il commencera par des consultations dans chacun des 145 territoires, permettant une analyse approfondie des réalités locales.

Ces travaux, a ajouté la source, seront ensuite consolidés au niveau des 26 provinces, où une synthèse des contributions territoriales sera réalisée. Enfin, dans une volonté de rompre avec la centralisation systématique des processus décisionnels à Kinshasa, la phase finale se tiendra dans une province non occupée par la rébellion.

Les participants devront plancher sur la gouvernance, les secteurs sociaux, les secteurs productifs, les infrastructures, les secteurs politiques, la sécurité, la défense et les élections.

JPD

COOPÉRATION RDC – RUSSIE

Kamerhe pour la ratification des différents traités de coopération économique entre les deux États

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Fédération de la Russie en RDC - République démocratique du Congo-, Karl Tikhaze, a sollicité l'implication du président de l'Assemblée nationale, le professeur Vital Kamerhe, pour booster le Gouvernement congolais à ratifier les différents traités en souffrance, afin de faciliter une coopération économique, scientifique et technique entre les deux États.

Le diplomate russe l'a dit, ce vendredi, lors de sa rencontre avec le speaker de la Chambre basse du Parlement rd-congolais.

De son côté, Vital Kamerhe a exprimé sa



satisfaction et s'est dit engagé à renforcer cette coopération parlementaire avec ce pays continent, parmi les grandes puissances économiques du

monde. Il a, par ailleurs, suggéré à son hôte de mettre en place une coopération bilatérale, qui puisse faire profiter à la Russie des

opportunités qu'offre le pays de Lumumba et vice-versa, afin de garantir gain mutuel entre les deux Nations. Karl Tikhaze a transmis le

message du Parlement russe, qui sollicite le renforcement de la coopération parlementaire avec la RDC.

Ce fut l'occasion pour le diplomate russe de saluer la création, il y a quelques mois, d'un groupe d'amitié Russie-RDC au sein de l'Assemblée nationale congolaise.

L'hôte de Vital Kamerhe a précisé que cette visite a pour objet de jeter le pont entre les parlementaires russes et congolais, à travers ce groupe d'amitié, afin de venir en renfort à la coopération bilatérale entre les deux Gouvernements.

LVM

PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE EN 2028

La RDC déterminée à doubler sa pression fiscale pour investir dans la santé et les infrastructures

La République démocratique du Congo réaffirme son ambition de sortir durablement du statut de pays à faible revenu, pour se hisser parmi les économies à revenu intermédiaire. Cette vision stratégique a été réitérée jeudi par le Vice-premier ministre en charge de l'Économie, Daniel Mukoko Samba, lors d'une conférence sur la valorisation des réalisations multisectorielles du pays à Kinshasa.

« La RDC a fait preuve d'une résilience remarquable au cours des deux dernières décennies, avec des investissements étrangers directs atteignant en moyenne 2 milliards de dollars par an, majoritairement dans le secteur minier. Mais cette situation ne saurait suffire. Notre ambition est claire : devenir une économie à

revenu intermédiaire », a-t-il déclaré. Selon le Vice-premier ministre, le pays doit surmonter deux obstacles structurels majeurs : l'instabilité sécuritaire et la faible attractivité économique. « Ces deux défis sont intimement liés. Aujourd'hui, trois provinces [Ituri, Nord-Kivu et Sud-Kivu] vivent sous état de siège, avec des territoires encore sous contrôle de groupes armés. Cela freine considérablement notre croissance », a-t-il reconnu.

Pour redynamiser son économie, la RDC mise également sur une ouverture vers ses neuf pays voisins, en privilégiant une politique de bon voisinage et d'intégration régionale. Daniel Mukoko a rappelé l'initiative du Président Félix Tshisekedi, qui, dès le début de son mandat, a proposé des partenariats économiques aux chefs d'État

frontaliers. De son côté, le ministre de la Santé, Samuel Roger Kamba, a souligné les avancées en matière d'infrastructures sanitaires. Un vaste programme de construction d'hôpitaux modernes dans les 26 provinces est en cours.

« L'objectif est d'offrir un accès de proximité à des soins de qualité. Des centres de diagnostic ont déjà été inaugurés à Kananga et Mbuji-Mayi, ainsi qu'un hôpital moderne à Lubumbashi », a-t-il précisé.

Le ministre a également plaidé pour une relance de la production locale, citant comme exemple la possibilité de fabriquer des moustiquaires imprégnées sur le territoire national, réduisant ainsi la dépendance aux importations. Bijou Banyaku, représentante du Président en matière de

diplomatie et d'affaires juridiques, a insisté sur le rôle central de la diplomatie présidentielle dans la consolidation de la paix. Selon elle, cette diplomatie doit intégrer les réalités locales, notamment les normes coutumières, pour renforcer la légitimité des processus de paix. « Une diplomatie hybride, qui combine droit écrit et vécu, peut permettre de stabiliser durablement la société congolaise », a-t-elle estimé. Le directeur de cabinet du ministre des Finances, Alain Malata, a présenté les réformes engagées pour accroître les ressources publiques.

« Notre ambition est de porter les recettes publiques à 20 % du PIB d'ici 2028, contre 15 % actuellement », a-t-il déclaré. Cette progression passerait notamment par la

digitalisation, la lutte contre les flux financiers illicites, la coopération fiscale internationale et l'élargissement de l'assiette fiscale. Les dépenses publiques sont également réorientées vers les infrastructures économiques, qui représentent désormais 6 % du budget national.

Organisée par le bureau de l'ambassadeur itinérant du Chef de l'État, la conférence a réuni plusieurs délégations internationales venues notamment de la France, de l'Afrique du Sud, du Cameroun, du Bénin et de la République centrafricaine. Un signe d'intérêt croissant pour le potentiel économique et géopolitique de la RDC, au moment où le pays cherche à se repositionner sur l'échiquier régional et international.

Gloire Balolage

Le monde étudiantin et ses réalités informelles

L'univers étudiantin a pour vocation principale la transmission du savoir du professeur à l'étudiant. Il requiert à cet effet, non seulement l'existence des infrastructures adéquates : auditorios, amphis, bibliothèques, salles de réunion, laboratoires, homes des étudiants, etc.

Dans la ville province de Kinshasa, les réalités dans le monde étudiantin sont plus complexes. A côté de la vieille université de Lovanium (aujourd'hui Unikin), au fil du temps et par la volonté des décideurs, on a vu naître une nouvelle université (Upn), jadis un institut d'enseignement supérieur. A ces universités publiques sont venues se greffer au fil du temps d'autres établissements privés au rang d'universités, mais dont les infrastructures ne répondent nullement aux normes.

RECRUES INFORMELLES

Dans bon nombre d'établissements d'enseignement supérieur et universitaire, on déplore ce qu'on peut appeler sans crainte d'être contredit, des « recrues informelles ». Autrement dit des étudiants n'existant pas sur les documents administratifs. Le résultat, c'est la pléthore d'étudiants dans les facultés et les auditorios. Il arrive et malheureusement, c'est souvent le cas, qu'un auditoire de 200 ou 300 places accueille plus de 1000 étudiants. Conséquences : des étudiants suivent les cours debout, dans les couloirs et même à l'extérieur, accolés aux fenêtres.

Un autre fait à déplorer est le manque des critères dans l'orientation des étudiants. Dans les décennies passées, il existait un test d'évaluation pour orienter les étudiants vers les différentes facultés. Il n'existe plus aujourd'hui, chaque étudiant faisant son choix. Et paradoxalement, que constate-t-on ? Un élève ayant terminé en coupe peut se retrouver en faculté de médecine. Ou encore, un finaliste ne sachant ni lire ni écrire, qui vaut affronter des études de journalisme.

L'INCOHÉRENCE DANS LA DISPENSATION DES COURS

De nombreux étudiants se plaignent de la manière dont les enseignements sont dispensés dans les universités et instituts supérieurs. Des professeurs délaissent leurs cours aux assistants. Pourquoi ? Tout simplement parce que les professeurs préfèrent œuvrer dans des cabinets politiques, des conseils d'administration d'entreprises. Leur apparition dans des campus se limite à la composition d'examens, et quelquefois à leur correction (celle-ci est souvent abandonnée à l'assistant). Cela explique tous les tripatouillages que les assistants, tout-puissants héritiers des pouvoirs des professeurs, peuvent se permettre : cotes sexuellement transmissibles ou monnayées.

Une autre conséquence de cession des cours aux assistants : les professeurs, continuellement absents, ne savent pas évaluer leurs assistants. A ces professeurs



politiciens ou affairistes, se greffe une autre catégorie : celle qui ne cèdent pas leurs cours aux assistants, mais n'apparaissent qu'à la fin de l'année académique et se livrent à un marathon. En deux ou trois semaines, ils bouclent leurs charges horaires. Un vrai bâclage.

Tristement, c'est l'une des causes de l'échec de plusieurs étudiants. Ils n'échouent pas parce qu'ils n'ont pas étudié ou parce qu'ils ne sont pas intelligents. Plutôt pour deux causes : primo, l'assistant a dispensé un cours désapprouvé par le professeur.

Et à l'examen, ce dernier pose des items sans lien avec le cours dispensé par l'assistant. Secundo, comment des étudiants peuvent-ils s'imprégner suffisamment d'un cours dispensé à un rythme « commando » alors qu'il devait l'être progressivement durant toute l'année académique ?

LE MANQUE ET/OU ABSENCE DES COTES

Surréaliste, le phénomène : manque des cotés ou absence de celles-ci. Les étudiants réguliers n'y comprennent que dalle. D'autant plus que ce phénomène peut amener un étudiant à doubler de promotion.

Bénédicte étudiante à l'Unikin réagit : « Généralement, on ne nous remet pas nos copies des travaux pratiques (Tp), interrogations ou examens. Ce qui explique qu'on n'a pas la connaissance de nos cotés après avoir passé une épreuve. Mais le comble c'est que lorsqu'on a un manque de côté à la délibération, on a toujours du mal à prouver au titulaire du cours qu'on avait réellement passé l'épreuve »

LES ANTIVALEURS

Réussite imméritée, corruption, cotes sexuellement transmissibles, affinités enseignants-étudiants, sont entre autres les gangrènes qui minent le milieu étudiantin.

Dans mon établissement, la sexualité reste un sujet tabou. Mais n'empêche qu'elle sévit bel et bien. Entre professeurs et étudiantes. Les sentinelles, les mamans « malewa » sont les personnes les mieux informées sur les relations amoureuses existant entre professeurs, autorités académiques et les étudiantes « confirme Alice B, étudiante

à l'ISC. D'ailleurs et c'est un secret de polichinelle à Kinshasa, les filles de l'isc et de l'ifasic passent pour les étudiantes à la cuisse la plus légère de toutes les institutions d'enseignement universitaire et supérieur de la capitale.

LA PART DES ÉTUDIANTS

Les étudiants ne sont pas des enfants de chœur. Aussi, ont-ils une part importante de responsabilité dans la réussite ou l'échec de leurs études. En effet, comment un étudiant paresseux, comptant seulement sur ses relations ou sa capacité financière peut-il mener à bout et réussir ses études ? Énoch étudiant à l'IFASIC a son idée sur les réalités informelles du milieu étudiantin : « A notre niveau comme étudiant, on ne peut qu'encaisser les coups. Nous avons les mains et pieds liés d'autant plus que le ministre de tutelle nous abandonne à notre triste sort. Il n'y a pas un mécanisme de suivi pour contrôler de près le travail des autorités académiques ainsi que celui de l'ensemble du corps professoral. Pour arrêter cette hémorragie, il faut réussir à élaguer tout esprit d'immoralité de la part de ceux qui sont appelés à gérer et à former les autres. Et pour ce faire, ce suivi doit être traduit par la mise en place d'une charte à observer par ceux-ci, ensuite faire subir des sanctions négatives pour ceux qui vont à l'encontre de cette charte. Enfin, sensibiliser les étudiants dans la lutte contre ces réalités informelles dont ils sont en même temps victimes et auteurs. »

J-P D



Des hippopotames en divagation attaquent les habitants des localités situées au bord du lac Tanganyika

Les habitants de trois localités situées au bord du lac Tanganyika, Katontoka, Bilolo et Kangazo, sont menacés par des hippopotames en divagation.

Selon Thomas Kalunga, chef intérimaire de la chefferie de Rukutu, qui livre l'information à la presse ce 28 mai 2025, trois personnes ont été tuées par ces animaux et plusieurs autres blessées.

Parmi les rescapés figure un chef de localité, attaqué



alors qu'il pêchait tranquillement en jetant ses filets dans le lac. Face à cette menace grandissante, Thomas Kalunga appelle les autorités à prendre leurs responsabilités.

« Depuis la semaine passée, trois hippopotames ont été aperçus dans notre entité. L'un a été vu dans la localité de Katontoka, un autre à Bilolo et le troisième à Kangazo. La présence de ces bêtes plonge la population dans une grande inquiétude. Les habitants ont peur de se déplacer et ne peuvent plus librement vaquer à leurs occupations.

Les femmes et les jeunes filles ont peur d'aller puiser de l'eau au lac. Hier (mardi), vers 5 h du matin, un habitant de Katontoka a échappé à une attaque d'hippopotames. Ce n'est que par la grâce de Dieu qu'il a pu sauver sa vie en s'échappant. À mon niveau, je demande aux autorités du territoire de Kalemie, ainsi qu'à celles de la province, d'intervenir afin de repousser ces bêtes dangereuses loin de nos villages », a-t-il alerté.

Et de poursuivre : « D'ailleurs, j'ai déjà alerté à plusieurs reprises ma hiérarchie, ainsi que tous les autres services compétents. Mais la menace persiste. Aujourd'hui, tout le monde vit dans la crainte de croiser ces hippopotames qui sèment la panique dans toute notre entité.

S'il n'y a rien de fait, la situation risque de s'aggraver. Je demande donc un appui immédiat pour garantir la protection des habitants et permettre ainsi à chacun de reprendre normalement ses activités », a-t-il renchéri.

Lancement en juin des travaux d'aménagement écologique de la baie de Ngaliema

Le Gouvernement congolais a annoncé le lancement des travaux d'aménagement écologique et touristique de la baie de Ngaliema le 5 juin prochain, à l'occasion de la Journée internationale de l'environnement, d'après le Compte-rendu du 45ème Conseil des ministres, consulté samedi.

« Le Ministère de l'Environnement en partenariat avec la société Utex africa au travers son « ASBL Bilembo » prévoient une série d'aménagements d'espaces verts naturels, notamment ceux de la baie de Ngaliema pour la destination touristique dont les travaux de détente et de loisirs pour le bien-être de la population en manque d'espaces verts sont en cours et que le lancement est prévu le 05 juin dans la baie de Ngaliema, la journée internationale de l'environnement », a annoncé, la ministre d'État, Eve Bazaiba citée dans le document.

La ministre de l'Environnement a rappelé



qu'en 2017 un contrat avait été signé entre l'État congolais et la société Utex-africa pour l'aménagement, l'entretien, le nettoyage et la préservation de la faune et de la flore ainsi que le développement de l'activité d'agriculture et de maraîchage urbain sur cette zone, en période d'étiage afin de sauvegarder cet écosystème de la baie de Ngaliema.

« La végétalisation des espaces en milieu urbain est l'une des actions la plus

régulièrement mise en avant pour atténuer les effets du changement, notamment pour lutter contre l'aggravation du phénomène du lot de chaleur urbain, mais aussi pour créer des parcs récréatifs, des cours touristiques », a soutenu la ministre de l'Environnement.

La baie de Ngaliema est située sur la rive gauche du fleuve Congo, au nord-ouest de la ville de Kinshasa, au niveau de la commune de

Kintambo. C'est à cet endroit que Henry Morton Stanley choisit d'établir en 1879 un comptoir qui lui permit d'explorer l'ensemble du bassin du Congo.

La baie servit de premier port à la ville, et ses rives accueillirent les premières implantations européennes, à l'époque coloniale. Cette baie doit son nom à un chef de tribu local, Ngaliema Insi, avec qui traita Stanley.

Acp /LVM

JM Mpandanjila

L'avocat bénéfique pour le cœur

Selon les chercheurs, manger un avocat par semaine est bénéfique pour le cœur. En effet, il permet de prévenir des maladies cardiovasculaires. Une étude conduite durant plus de 30 ans a ainsi montré que le fruit mexicain (son origine) est associé à un risque réduit de maladie cardiovasculaire. L'avocat est un fruit que l'on retrouve partout en RDC. D'ailleurs, depuis un certain temps, ce fruit est de plus en plus consommé dans la ville province de Kinshasa. Nombre de vendeuses ambulantes de ce bon fruit, peuvent témoigner de la hausse de la consommation des avocats dans plusieurs ménages dans la capitale.

Les scientifiques de l'école de santé publique d'Harvard, soutenus par l'American Heart Association, soutiennent que manger deux portions d'avocat, soit un fruit entier, diminue le risque de maladie cardiovasculaire. C'est la conclusion d'une étude prospective, la plus importante menée sur les bienfaits de fruits. Les chercheurs



évoqués ci-haut ont suivi pendant 30 ans plus de 100.000 professionnels de santé. Au fil des ans, ils ont répertorié 9.185 maladies coronaires et 5.290 crises cardiaques. Ces données ont été croisées avec leur régime alimentaire, dont la consommation d'avocats, évaluées par un questionnaire alimentaire tous les quatre ans. Des bénéfices ont été observés chez les participants qui en consommaient une ou plusieurs fois par semaine.

Durant cette étude, les scientifiques ont calculé que

les personnes qui mangent deux portions d'avocat par semaine ont, respectivement, 16 % et 21 % de risques en moins d'avoir une maladie cardiovasculaire ou coronaire, en comparaison aux personnes qui en mangent peu ou pas du tout.

Par contre, aucune association bénéfique n'a été observée pour les attaques cardiaques. A en croire ces scientifiques, remplacer une demi-portion de margarine, beurre, œuf ou viande par la même quantité d'avocat a aussi un effet bénéfique, avec

une réduction de 16 à 22 % du risque de maladie cardiovasculaire.

Cependant, cette étude d'observation ne peut pas mettre en évidence un lien de causalité entre la consommation d'avocat et la diminution des maladies cardiovasculaires, mais seulement une association. En clair, l'avocat est associé à un risque plus faible de maladie cardiovasculaire

LA DEMANDE D'AVOCATS A EXPLOSE AUTANT AU PLAN NATIONAL QUE MONDIAL

Sur le plan national, force est de constater que de nombreuses personnes achètent des avocats, que ce soit auprès des vendeuses ambulantes ou sédentaires. Dans la ville province de Kinshasa, selon certaines statistiques, les personnes âgées de 35 à 75 ans, ont fait savoir qu'elles préfèrent consommer l'avocat avec du pain, lors de leur petit déjeuner, au lieu de margarine, saucisses, beurre et consorts.

Ce sont les moins de 30 ans qui préfèrent plutôt les produits gras aux avocats.

La hausse de la demande de ces fruits dans la capitale a permis à plusieurs vendeuses de nouer un tant soit peu les deux bouts du mois.

Sur plan mondial, l'on informe que ces dernières années, la demande mondiale d'avocat a explosé.

L'avocat contient une haute teneur en fibres, en acides gras insaturés et d'autres composants associés à une bonne santé cardiovasculaire.

Jean-Petit DJOKO

Les légumineuses et leurs bienfaits

Les légumineuses, appelées aussi «légumes secs», sont des plantes de la famille des fabacées, dont les gousses contiennent des fruits comestibles. Il en existe une vingtaine de variétés de formes, de couleurs et de goûts, regroupées dans trois grandes catégories: les pois (mange-tout, cassés, chiches), les lentilles (vertes, brunes, rouges, noires), les fèves (blanches, rouges, noires) et haricots (verts, jaunes, romains, mungo, de Lima, pinto, d'Espagne). Les arachides sont aussi des légumineuses.

Les diététiciens recommandent d'intégrer différentes variétés de légumineuses dans notre

alimentation à cause de leur apport important en: protéines végétales (qui améliorent la santé cardiovasculaire), fibres (qui procurent un effet de satiété, améliorent la santé digestive, normalisent les taux sanguins de sucre et de gras, diminuent le risque de cancer colorectal), antioxydants (qui réduisent les risques de maladies cardiovasculaires, de certains cancers et de maladies liées au vieillissement).

Les légumineuses sont également riches en phytostérols (réducteurs du taux de cholestérol sanguin), en minéraux (fer, cuivre, zinc) et en vitamines du groupe B.

Dans notre assiette, il faut combiner les légumineuses avec au moins une autre source de protéines (céréales,



noix, viande) pour compléter l'apport en acides aminés essentiels (sauf dans le cas du soja, qui les contient tous). Il est préférable de les consommer avec une source de vitamine C pour aider l'organisme à assimiler le fer qu'elles renferment.

COMMENT LES INTÉGRER DANS NOTRE ALIMENTATION

Les légumineuses sont cuisinées à travers le monde depuis des millénaires. On retrouve notamment le pois chiche dans la cuisine moyen-orientale (houmous, falafel, couscous), le haricot rouge dans les mets mexicains (chili, burrito, enchilada), la lentille dans les plats de curry indiens et le haricot blanc dans les ragoûts. Avec leurs teneurs

élevées en protéines végétales et en fer, leur faible teneur en gras ainsi que leur coût peu élevé, elles sont une excellente façon de remplacer la viande... sans pourtant être réservées exclusivement aux végétariens !

J-P Djoko

RÉFORMES ÉLECTORALES

La société civile a présenté 10 recommandations aux députés nationaux

La Coalition pour les réformes électorales (CREC)- qui rassemble diverses organisations de la société civile congolaise- a réuni, ce samedi 31 mai, des députés nationaux autour d'un déjeuner d'échanges. Objectif: présenter une série de recommandations visant à renforcer la crédibilité et la transparence des prochaines élections en République démocratique du Congo.

Au total, dix propositions ont été soumises aux élus du peuple, avec pour objectif d'influencer positivement les futures réformes électorales et améliorer la crédibilité du prochain processus électoral. La CREC, appuyée techniquement par l'organisation Democracy Reporting International (DRI), plaide pour un processus plus inclusif, mieux encadré et conforme aux standards internationaux.

DES RÉFORMES POUR PRÉVENIR LES CRISES

Parmi ces recommandations figurent l'entrée en fonction des nouveaux membres de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) au moins six mois avant la fin du mandat des membres sortants ; l'utilisation du registre d'état civil comme



base du fichier électoral ; l'obligation de réaliser deux audits externes du fichier électoral, l'un conduit par une organisation internationale indépendante, l'autre par les missions d'observation électorale ; des sanctions contre les candidats et médias qui feraient campagne en dehors des délais légaux ; une interdiction pour les candidats de postuler à plusieurs scrutins en même temps; l'interdiction pour un suppléant d'être un membre de la famille proche du titulaire.

Autres propositions phares : l'encadrement rigoureux du déploiement du matériel électoral et l'instauration de mécanismes

de mise en œuvre de la redevabilité ainsi que les participation électorale, de la exigences de gouvernance.

Renforcer la transparence et la légitimité

La société civile a mis un accent particulier sur la transparence, estimant qu'elle est la condition essentielle pour garantir l'intégrité du processus, la crédibilité des résultats et la légitimité des institutions issues des urnes.

Des échanges interactifs ont suivi la présentation. Les députés présents se sont montrés attentifs aux recommandations formulées, posant plusieurs questions techniques et juridiques pour mieux cerner les enjeux.

MCP/LVM

Unikin : Un braquage opéré en pleine journée fait deux blessés et 7.000 dollars emportés



Alors que les étudiants de l'Université de Kinshasa (UNIKIN) ont passé au vote pour élire les nouveaux dirigeants de la coordination estudiantine, un braquage s'est produit ce vendredi 30 mai dans le site universitaire.

Quant aux premiers témoignages, plusieurs hommes armés, arrivés à moto, ont pris pour cible la Rawbank installée au sein du bâtiment de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines.

Les assaillants ont tiré plusieurs coups de feu en l'air

pour semer la panique, blessant grièvement deux étudiants, immédiatement évacués vers la clinique universitaire.

Face à la difficulté d'accéder directement aux installations de la banque, les braqueurs ont redirigé leur attaque vers les cambistes installés à proximité du lieu appelé « Trafic », emportant une somme estimée à 7 000 dollars américains.

Cet acte de grand banditisme a provoqué l'indignation au sein de la communauté estudiantine, à

ce jour qui est destiné aux élections de la coordination, des chefs des promotions et des délégués facultaires dans cette institution.

De nombreux étudiants ont exprimé leur colère, dénonçant la précarité des dispositifs de sécurité sur le campus et l'inaction de la garde universitaire qui n'a pas réagi à cette attaque.

Signalons que pour l'instant, aucune communication officielle n'a été faite par les autorités académiques.

Morgan IYENGA

Église Pierre angulaire (ECC/8ème CEPAC)

PROGRAMME DES CULTES:

Mercredi:

- Enseignement & Étude biblique à 17h00

Jedi :

-Méditation biblique et prière dans nos Cellules [18h à 19h]

Vendredi :

- Prière et Exhortation

Dimanche:

- Culte de bonne nouvelle à 8h30

NB. Chaque premier dimanche du mois un culte de bonne nouvelle est organisé suivi de la Sainte cène.

